



SNUP/FSU

Syndicat National Unitaire des Préfectures - Fédération Syndicale Unitaire -

AVEC LA FSU, FAISONS BOUGER LES PREFECTURES !

Pourquoi un autre syndicalisme dans les préfectures ?

Parce que le choix se limite actuellement à 3 principaux syndicats, l'un étant dans l'opposition systématique, l'autre dans le soutien à peine critique aux projets ministériels, et le dernier dans la valse-hésitation perpétuelle.

Or, **vous êtes nombreux** à être lassés de ce jeu de rôles peu productif, et **à vouloir un syndicalisme qui soit à la fois force de contestation, d'action et de proposition.**

D'où vient le SNUP/FSU ?

Issu d'équipes syndicales ayant rompu avec la CFDT suite au soutien apporté par sa direction en 2003 à la réforme des retraites, notre Syndicat National Unitaire a été rejoint depuis par des collègues venus du SAPAP, de FO, de la CGT ou sans appartenance syndicale.

Pourquoi avoir choisi la Fédération Syndicale Unitaire ?

- parce que la FSU est le **premier syndicat de la Fonction Publique de l'Etat** ;
- parce que la FSU est **porteuse de toutes les mobilisations** pour la défense du service public, des statuts et des rémunérations ;
- parce que la FSU participe à toutes les initiatives sur les grandes questions de société ;
- parce que la FSU prend systématiquement des initiatives pour l'unité syndicale ;
- parce que la FSU respecte le pluralisme et la diversité et recherche la synthèse en son sein.

Où en est le SNUP/FSU aujourd'hui ?

Partout où nous avons présenté des candidats aux élections partielles aux commissions administratives paritaires locales, le SNUP/FSU a obtenu des **résultats encourageants** avec 41% des suffrages exprimés en Seine-Saint-Denis où votaient les secrétaires administratifs et 59% dans le Val-de-Marne où ont voté toutes les catégories A et B et C.

Après avoir été reçu par le Cabinet du Ministre le 15 septembre 2004, nous avons rencontré le Directeur des Ressources Humaines le 9 février 2005, puis le 20 janvier 2006 afin d'exprimer les revendications des fonctionnaires des préfectures et des sous-préfectures.

T.S.V.P. →

Que revendique la FSU dans les préfetures et les sous-préfetures ?

- l'arrêt immédiat des suppressions de postes budgétaires et le pourvoi de tous les postes vacants par des fonctionnaires titulaires ;
- l'alignement immédiat du régime indemnitaire des préfetures sur celui de l'Administration centrale du ministère de l'Intérieur ;
- le reclassement direct de tous les agents administratifs en adjoints administratifs ;
- l'accès en interne à la catégorie B par examen professionnel réservé aux cadres C du ministère de l'Intérieur ;
- l'accès en interne à la catégorie A par examen professionnel réservé aux cadres B du ministère de l'Intérieur ;
- le rétablissement de l'harmonisation de la notation par les commissions administratives paritaires locales ;
- la séparation des dépenses du corps préfectoral du budget de fonctionnement des préfetures ;
- l'arrêt du transfert de missions au privé (cartes grises), et la réhabilitation du rôle de l'Etat, des préfetures et sous-préfetures, pour garantir l'égalité de traitement entre les citoyens et entre les territoires.

Que revendique la FSU pour l'ensemble des fonctionnaires ?

- le relèvement du traitement minimum à 120% du SMIC ;
- 6% d'augmentation de la valeur du point pour compenser la baisse du pouvoir d'achat ;
- 50 points d'indice pour tous comme premier pas dans la reconstruction de la grille ;
- l'avancement d'échelon à la durée minimum pour tous ;
- le droit d'accéder sans obstacle à l'échelon de sommet de chacune des catégories A, B, et C;
- la requalification des carrières et le refus de la fusion arbitraire des corps de fonctionnaires ;
- le droit à la retraite à 60 ans, avec un taux de 75% pour 37,5 annuités.

**SI VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS CES REVENDICATIONS,
N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER AU PLUS VITE !**

Des adhérents élus dans les commissions administratives paritaires nationales :

Catégorie A : Philippe VOLLOT, préfecture de Val-de-Marne, 01 49 56 62 11 ;

Catégorie B : Martine DESCAMPS, préfecture de Seine-Saint-Denis, 01 49 33 94 52 ;

Catégorie C : Zakia BERTOLINO, préfecture du Val-de-Marne, 01 49 56 61 02.

*Pour développer un syndicalisme combatif, unitaire, indépendant et démocratique,
je soussigné souhaite prendre contact avec le SNUP/FSU :*

NOM :PRENOM :

PREFECTURE :TELEPHONE :

GRADE :SIGNATURE :

*(bulletin à remettre à un responsable FSU de votre connaissance ou
à adresser à Philippe VOLLOT, 11 rue des Fontenelles, 94000 - CRETEIL)
e-mail : fsu-syndicat@val-de-marne.pref.gouv.fr*